

« Comment interpréter un résultat prothétique ? »

Intervenants : Pauline Roger et Sébastien Parès
Audioprothésistes AMPLIFON

Abstract :

Dans la chronologie d'une prise en charge audioprothétique, tout débute par un bilan global établi par le médecin ORL pour diagnostiquer la déficience auditive et son étiologie.

L'audioprothésiste doit alors guider le patient dans le choix de l'appareillage et l'accompagner dans son processus de réhabilitation auditive.

Cependant, tous deux doivent s'assurer de la pertinence de la prescription et sélectionner la/les thérapeutique(s) la/les plus adaptée(s).

Enfin, le retour vers le médecin prescripteur se fait à la fin de la période d'essai, et à tout moment du suivi si cela s'avère nécessaire.

L'outil de communication standardisé pour tous les acteurs de la prise en charge est le compte rendu. Il contient les résultats prothétiques pour la partie quantitative mais également l'évaluation de l'amélioration de la qualité de vie pour le versant qualitatif.

Quel regard critique faut-il porter sur un compte rendu d'appareillage ? Comment s'assurer que le résultat optimal est atteint ?

Quels sont les tests indispensables afin d'objectiver l'apport d'une prothèse auditive ?

Quels sont les outils qui nous permettent d'évaluer la satisfaction et la réussite d'un appareillage ?